

Liberte Politique

/

Le procès en béatification d'Anne-Gabrielle Caron s'ouvre officiellement



Article rédigé par *Liberté politique*, le 14 septembre 2020

Ce samedi 12 septembre, en l'église Saint-François de Paule de Toulon (Var), s'ouvre officiellement le procès en béatification d'Anne-Gabrielle Caron par Mgr Rey, évêque du diocèse de Fréjus-Toulon.

Ce samedi 12 septembre, le diocèse de Fréjus-Toulon ouvre officiellement le procès en béatification de la petite Anne-Gabrielle Caron. L'Église va ainsi examiner si cette Toulonnaise décédée à l'âge de 8 ans des suites d'un cancer peut être proposée comme figure de sainteté pour notre temps, en particulier pour les enfants malades et leurs familles.

L'ouverture de ce procès va permettre à l'Église de recueillir des témoignages dans le diocèse. Mgr Rey a nommé une commission d'enquête composée de deux prêtres et d'un séminariste du diocèse qui auditionneront des témoins de [la vie d'Anne-Gabrielle](#), désormais appelée servante de Dieu. L'identité et les dépositions des témoins sont tenues secrètes et l'enquête diocésaine peut durer entre un à cinq ans. Une fois bouclée, elle part à Rome où il est vérifié qu'une pratique héroïque des vertus théologiques de Foi, d'Espérance et de Charité d'Anne-Gabrielle en ressort. Ensuite, si le Pape retient la cause, Anne-Gabrielle deviendra Vénérable. Elle sera déclarée bienheureuse si un miracle est reconnu, puis sainte si un deuxième miracle survient après la béatification.